

## ETUDES DE CAS EN GUINEE

par Dr. Fodé DIABY (1) & Mme KONE Aïssatou TOURE (2)

(1) Coordonnateur / Projet d'Appui / Artisanat Minier  
Ministère des Mines, de la Géologie et de l'Environnement de Guinée  
(2) Chef Division Affaires Economiques des Femmes / MASPFE

### 1 - INTRODUCTION

En Guinée, l'exploitation minière artisanale est bien développée et connue avec certitude dans le pays depuis le Moyen-Age (Siguiri). Cette activité s'est accrue et concerne désormais non seulement l'or mais aussi le diamant.

Elle se caractérise de nos jours par des structures de petites tailles dont l'organisation de la production est jugée faible et qui travaillent sans investissements importants ni équipements appropriés, avec un nombre très élevé d'artisans miniers généralement peu qualifiés. On note à cause de l'utilisation des maigres moyens d'exploitation, un faible taux de récupération de l'or et du diamant, la non-maîtrise des problèmes d'exhaure, l'absence de mesures d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Les données statistiques montrent que l'artisanat minier guinéen occupe plus de 100.000 personnes dans les travaux d'extraction de l'or et du diamant. La production de l'or a atteint 6 tonnes en 1997 et a rapporté plus de 50 millions de dollars US ; le diamant produit de 1996 à 1999 est de 2 millions de carats qui ont donné une valeur de 232 millions de dollars US.

De par sa position, l'artisanat minier guinéen est bien une source de revenus pour les communautés villageoises et peut à ce titre contribuer largement et de façon substantielle à la réduction de la pauvreté et surtout à l'essor économique du pays.

Aussi, ce secteur mérite d'être suivi, et maîtrisé dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté initié par le Gouvernement.

Le projet RAF/99/023 - qui s'inscrit dans l'optique de l'éradication de la pauvreté et de développement des moyens d'existence durable (MED) dans les communautés minières artisanales - doit être considéré comme l'un des éléments de la stratégie globale du secteur minier visant la lutte contre la pauvreté.

## 2 - APERÇU GENERAL DES COMMUNAUTES MINIERES ARTISANALES ET A PETITE ECHELLE (ASM)

Les études ont touché deux (2) préfectures (Kouroussa et Kerouané) de la Haute Guinée très connues pour leurs activités minières artisanales dans le cadre de l'extraction de l'or et du diamant.

**Tableau 1 – Répartition des sites de l'étude**

| Préfectures  | CRD       | Villages                                     |
|--------------|-----------|--|
| 1. Kouroussa | Kiniero   | 1. Djirland<br>2. Kiniero Centre             |
| 2. Kerouané  | Banankoro | 1. Banankoro Centre<br>2. Worokoro Campement |

- Banankoro est une zone d'exploitation artisanale de diamant et abrite une société d'exploitation industrielle du diamant (AREDOR).
- Kiniero est une zone d'exploitation artisanale de l'or où évolue la SEMAFO (société d'exploitation industrielle).
- Les deux CRD (Kiniero et Banankoro) se caractérisent par une insuffisance d'appui extérieur à leur développement.

### 2.1 - CRD de Kiniero: (caractéristiques principales)

Les villages de Kiniero Centre, Djirland et Mansongna sont les trois (3) sites d'exploitations artisanales de la CRD de Kiniero.

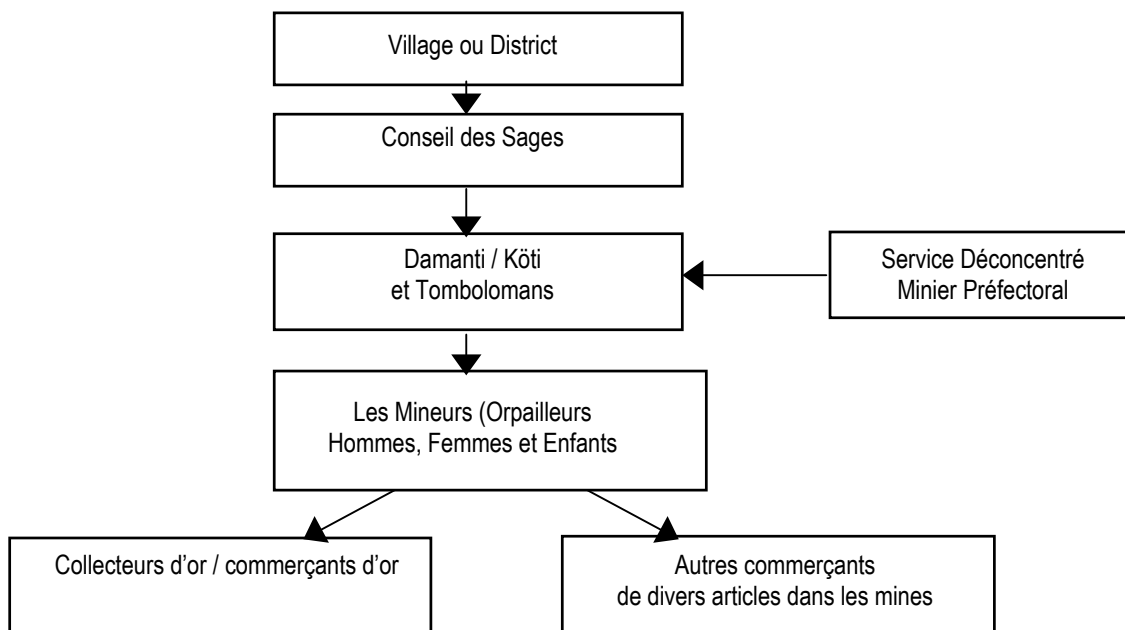
#### 2.1.1 - Caractéristiques principales

L'exploitation minière artisanale est traditionnellement bien structurée et elle obéit à une organisation socio-économique bien définie dans les limites des zones d'activités artisanales des villages Kiniero, Djirland. Les premiers artisans miniers qui ont découvert les endroits propices à l'exploitation de l'or prennent le nom de Kōti (propriétaires des cours d'eau le long desquels ils ont découvert l'or). Les Kōti sont les propriétaires des domaines. Dans ces villages, l'ensemble des activités minières artisanales est facilité et contrôlé par une seule structure appelée « Tomboloma ». Le Tomboloma est dirigé par un bureau de 20 membres qui est agréé par le Conseil des sages et reconnu par l'administration, surtout des services déconcentrés des mines avec lesquels il collabore étroitement. Il est constitué de commissions techniques au sein desquelles s'effectue le travail de Tomboloma.

- Chaque village a ses prérogatives et c'est celui du Canton de Fadama qui est réputé dans le règlement des conflits socio-économiques. Il a procédé dans le temps à la délimitation des zones d'orpaillage de 3 villages pour mettre ainsi fin aux nombreuses querelles entre les villages de Djirland et Mansongna.

- Il convient de préciser que même si les artisans miniers de plusieurs villages exploitent les mêmes mines, le droit de propriété revient à ceux d'un seul village. Ce privilège se traduit notamment par le droit d'exploitation des zones riches en or par des individus appartenant à une catégorie sociale dont le statut et le rôle sont admis par l'ensemble de la collectivité.

Schéma 1 – Organigramme de l'exploitation artisanale de l'or



- Les activités artisanales minières sont saisonnières. L'alternance de l'orpaillage avec les autres actions génératrices de revenus (agriculture, pêche, élevage, chasse, commerce) s'articule autour des différentes périodes suivantes :  
Dabata : mai-juillet ; Samatala : août-octobre ; Fobonda : novembre-janvier ; Tarabatélé : février-avril.

Le caractère essentiel de cette activité est une pratique ancestrale et apparemment organisée ; c'est l'absence de technicité qui traduit la faiblesse des moyens matériels ; cette lacune est nécessairement liée au manque de financement.

- La taille de l'exploitation minière artisanale est de petite échelle, l'extraction du gravier aurifère s'effectue par des puits, ou par des tranchées ou par de profondes excavations dans le cas filonien, creusés à la pioche et à la main.

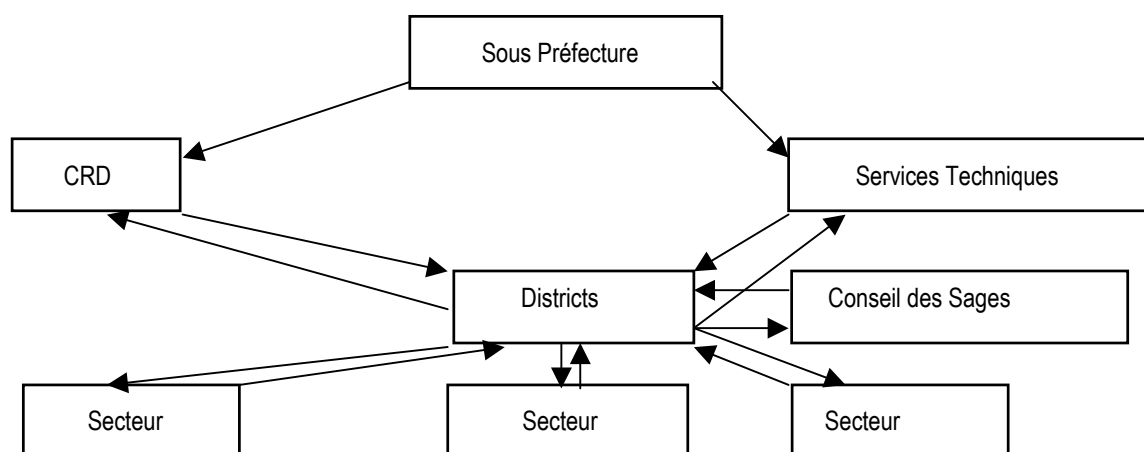
La remontée des produits est réalisée par des seaux tirés à l'aide d'une corde, sans l'usage de treuil, de palan, et de trépied à poulie.

Le minerai aurifère est traité à la calebasse et la perte au lavage est estimée entre 20 et 30%, à cause des méthodes et moyens rudimentaires employés.

- L'environnement minier artisanal se caractérise par une profonde dégradation des ressources naturelles, par une absence de mesure d'hygiène, de santé et de sécurité. Cette situation a pour corollaire les effets néfastes sur les conditions de vie des femmes et des enfants.
- La pression démographique des zones sujettes à l'exploitation artisanale a provoqué un épuisement prématuré des réserves des sites Keniero-Mansongna entraînant un afflux de migrants vers les mines de Djirland en provenance des villages voisins et parfois des pays limitrophes.
- L'économie est très précaire ; à part les activités minières artisanales il n'existe pas de véritables organisations paysannes agricoles à Kiniero, tout comme à Djirland. Toutefois les embryons de groupement d'agriculteurs surtout chez les femmes commencent autour des maraîchages. Il existe à Djirland et à Kiniero une organisation des commerçants d'or qui n'a pas encore pris d'appellation précise.  
Les acteurs de cette branche ne s'investissent pas dans le financement de la production, mais fonctionnent avec des avances fournies aux artisans.
- Un troisième acteur impliqué dans le système de production de l'or concerne les « patrons ». Il s'agit de personnes financièrement capables de constituer un groupe de travail pour leur propre compte.

### 2.1.2 - Soutien politique et administratif

Schéma 2 – Organisation politico-administrative



### Groupements / ONG / Coopératives / Société civile

- Le Sous Préfet en tant que représentant de l'Etat, assure la tutelle des services décentralisés et des services techniques déconcentrés.
- La CRD regroupe un certain nombre de districts et comprend un conseil communautaire et un bureau exécutif.

- Le bureau exécutif de la CRD est composé d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Trésorier.
- Le Conseil communautaire qui délibère sur toutes les questions intéressant la vie socio-économique et culturelle de la CRD, regroupe en son sein deux (2) représentants de chaque conseil de District et relevant de la CRD.
- Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre de Districts que compte la CRD.
- Il faut préciser que les deux (2) représentants de chacun des Districts sont issus du choix du conseil de District.
- Selon les textes réglementaires, le conseil de District compte neuf (9) membres dont le Président.
- Chaque District regroupe également en son sein, un certain nombre de secteurs, dirigés par des chefs de secteurs.
- A l'instar de la CRD, les services techniques déconcentrés sont sous la tutelle du Sous Préfet et ont pour mission d'apporter l'assistance aux populations dans les différents secteurs de développement (santé, éducation, agriculture etc.).

L'ensemble des structures ci-dessus indiquées collabore intimement avec les populations, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement socio-économique.

Il y a lieu de noter également que le Conseil de sages dont l'existence est régie par des textes réglementaires, est chargé des mœurs et traditions, de l'organisation des cérémonies coutumières et du règlement des conflits sociaux.

**Tableau 2** – Infrastructure sociale (Kiniero) pour une population de 5.416 habitants

| N° | Equipements    | Nombre | Observations   |
|----|----------------|--------|--|
| 1  | Mosquée        | 4      | Dont deux (2) en dur   |
| 2  | Ecole          | 1      | De 6 classes – 7 groupes pédagogiques – 6 enseignants – 3 femmes |
| 3  | Forage         | 4      | Il existe aussi une adduction d'eau de 5 bornes fontaines        |
| 4  | Piste          | 55 km  | En bon état  |
| 5  | Poste de santé | 1      |  |

- La gestion moderne est assurée par le bureau de CRD et sa tutelle (le Sous Préfet) qui associe le pouvoir traditionnel du village le « Söti ».

**Tableau 3** – Infrastructures sociales du village Djirland pour une population de 942 habitants

| N° | Equipements    | Nombre | Observations                    |
|----|----------------|--------|---------------------------------|
| 1  | Mosquée        | 1      | En dur                          |
| 2  | Ecole          | 0      | Briques et agrégats sur le site |
| 3  | Forage         | 2      | Fonctionnels                    |
| 4  | Piste          | 6 km   | Praticable en saison sèche      |
| 5  | Poste de santé | 0      |                                 |

## 2.2 - CRD de Banankoro

- Caractéristiques principales :

L'étude s'est réalisée dans les limites des villages de Banankoro Centre et Warokoro, campement appartenant à la CRD de Banankoro.

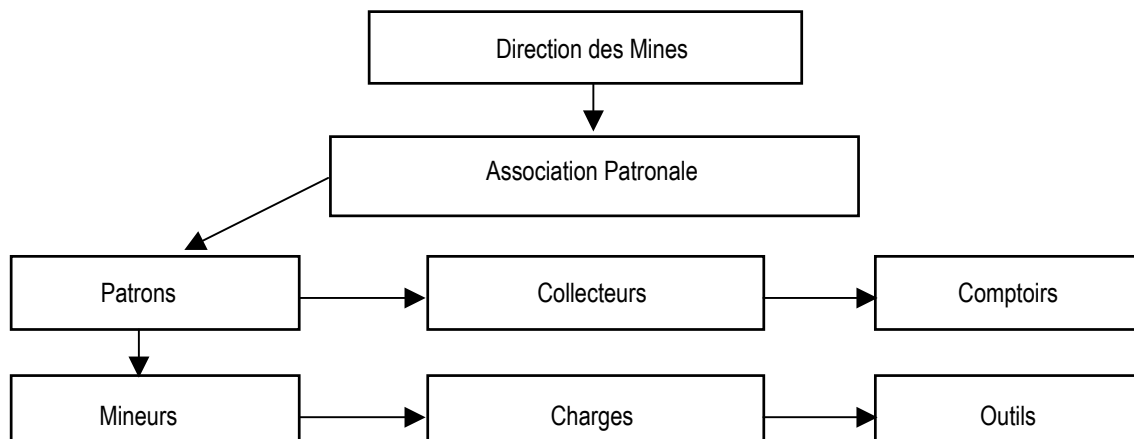
- Banankoro s'est aussi développé grâce à la présence des sociétés d'exploitation industrielles du diamant. Dans la région, plusieurs sociétés d'exploitations industrielles (étatiques, privées) ou semi industrielles en particulier AREDOR y ont obtenu de l'Etat Guinéen des concessions minières.
- Les activités minières artisanales étaient considérées comme une exploitation clandestine et de ce fait sévèrement combattues par l'Etat. Malgré toutes les mesures prises pour l'éradication totale de l'exploitation artisanale clandestine, celle-ci s'est consolidée et s'est développée, pour être enfin légalisée en bonne et due forme. Les zones d'exploitations minières artisanales se sont développées et couvrent les sites de Siribiriboro, Worokoro, Gbenko, Somassania, depuis plusieurs décennies.
- Les caractères socio-économiques et l'organisation du travail ont beaucoup évolué par rapport à ceux de l'exploitation artisanale de l'or. La CRD fonctionne à l'image de celle de Kiniero.

L'exploitation artisanale du diamant comme celle de l'or est saisonnière et l'intensité des actions artisanales varie selon les zones (Banankoro – Worokoro Centre). Ainsi les artisans miniers consacrent les périodes creuses de l'exploitation de diamant à d'autres activités (agriculture, élevage, pêche, petit commerce).

- Les effets de la pression démographique s'accroissent sur la zone et l'activité artisanale se développant sur de grandes superficies, rétrécissent le domaines réservés à l'agriculture.
- La taille de l'exploitation est plus grande. L'extraction du minerai dans les petits chantiers se fait dans des conditions pénibles en utilisant des moyens rudimentaires (pioche, pelles, seaux etc.). La couche payante qui renferme le diamant se trouve recouverte par une puissante couche de stérile, qu'il faut décaper. Les puits, les excavations minières, des galeries et les grandes tranchées sont les moyens utilisés par les artisans pour l'extraction du minerai. Parfois la location temporaire de certains moyens mécanisés est sollicitée (pompe d'exhaure, des bull, les pelles mécaniques, marteaux piqueurs etc.).
- Dans les divers sites artisanaux, on rencontre des exploitants individuels (hommes, femmes, enfants)
- des groupes d'individus organisés avec spécification des tâches et de gestion de l'ensemble ;
- et dans le cadre de dynamiser le secteur artisanal, l'existence de grands chantiers avec des relations patron-artisans-chef d'équipes (exploitants privés).
- Les plus nantis parmi les Masters emploient les mineurs artisanaux dont le nombre varie de 300 à 500 personnes. Cette catégorie d'exploitants agréés par l'Etat a la possibilité de

s'investir sur plusieurs parcelles. Le traitement du minerai se fait à travers de petites laveries mobiles et des tamis.

Schéma 3 – Organigramme de l'exploitation du diamant



- L'environnement minier de l'exploitation du diamant est plus dégradé que celui de l'or. Il est la résultante de deux activités d'exploitations industrielle et artisanale qui ont provoqué et accéléré la détérioration des sols propices à l'agriculture, la disparition du couvert végétal et surtout la destruction de l'écosystème.
- L'économie dans la CRD de Banankoro est détenue par les plus nantis qui font des activités artisanales de l'exploitation de diamant une priorité par rapport aux activités agricoles, de pêche ou d'élevage. La collecte et la commercialisation du diamant se déroulent à Banankoro qui est le centre d'intérêt de toutes les populations de la CRD. Les moments propices au commerce du diamant sont de décembre à mai (Tara Wati) et de septembre à novembre (Séné Wati) ; décroît de juin à août. Plusieurs formes d'organisation existent autour des activités de commercialisation du diamant. On distingue :
  - les acheteurs au centre des négoce qui disposent à Conakry d'un comptoir d'achat agréé et qui peuvent aussi directement exploiter des mines.
  - Les masters qui peuvent se rendre à un comptoir ou à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) pour vendre une pierre extraite par leurs mineurs.
  - Le Bureau National d'Expertise (BNE) domicilié à la BCRG qui permet de percevoir les droits sur la vente du diamant après l'expertise.

### 2.2.1 - Soutien politique et administratif

De par sa nature, et de par son caractère d'activités socio-économique, l'exploitation artisanale minière bénéficie d'un soutien administratif et politique du gouvernement. Cette activité a été légalisée et les artisans mineurs travaillent à coté des sociétés industrielles en zone résiduelle. C'est l'encadrement minier qui procède au découpage et à l'attribution de parcelles d'exploitation après que les candidats se soient acquittés de tous les droits vis-à-vis de l'Etat. Il gère aussi les conflits entre les industries et les artisans en collaboration avec les services

déconcentrés des Mines, de la Préfecture, de la Région et l'encadrement militaire minier qui assure la sécurité dans les mines.

Il existe aussi des organisations syndicales dans la zone :

- l'APRODIG = l'Association Professionnelle des Diamantaires de Guinée est composée de patrons (masters) ; c'est à elle que l'encadrement minier attribue les parcelles et c'est elle qui emploie les mineurs.
- l'APROMIG = est l'Association Professionnelle des Mineurs de Guinée. Elle est constituée par les mineurs.
- le SYNADOR = Syndicat National des Exploitants de Diamant et Or qui défend les intérêts des exploitants artisanaux de diamant et de l'or. Il comprend les patrons (masters) et les mineurs eux-mêmes.

Toutes ces organisations contribuent à l'amélioration des relations professionnelles entre les différents partenaires de l'exploitation artisanale du diamant.

**Tableau 4** – Infrastructure sociale CRD de Banankoro (Banankoro Centre) pour une population de 21.108 habitants

| N° | Equipements     | Nombre | Observations   |
|----|-----------------|--------|--|
| 1  | Mosquée         | 32     | Dont sept (7) en dur et 25 en banco                                    |
| 2  | Ecole           | 3      | Dont une (1) école privée  |
| 3  | Forage / puits  | 25/8   | 33 points d'eau  |
| 4  | Eglise          | 1      | protestante  |
| 5  | Centre NAFA     | 1      |  |
| 6  | Centre de santé | 7      | Dont un (1) centre de santé amélioré et six (6) centre médicaux privés |
| 7  | Piste           |        | Axes principaux entretenus   |

**Tableau 5** – Infrastructure sociale Worokoro campement (avec une population de 1.328 habitants)

| N° | Equipements                      | Nombre | Observations                                      |
|----|----------------------------------|--------|---|
| 1  | Mosquée                          | 1      | En dur  |
| 2  | Ecole                            | 1      | De trois (3) classes dont deux (2) fonctionnelles |
| 3  | Poste de santé                   | 1      | fonctionnel                                       |
| 4  | Forage/puits                     | 1/1    | Fonctionnel / temporaire forage / puits           |
| 5  | Barrage hydraulique              | 1      | Rempli au 5 mai                                   |
| 6  | Piste rurale Banankoro- Worokoro | 25km   | Praticable en toutes saison                       |

### **3 - SITUATION DES COMMUNAUTES ASM TELLE QU'ANALYSEE A TRAVERS L'APPROCHE DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLE (AMED)**

Pour la réalisation de l'étude, l'EUPD (entraide universitaire pour le développement) a privilégié la méthode participative basée sur l'utilisation des outils de l'approche des moyens d'existence durable (AMED) et la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Les résultats obtenus sont analysés et consignés dans le document de monographie des communautés villageoises. L'analyse à travers l'AMED a porté sur trois axes essentiels :

- plan environnement ;
- plan social et institutionnel ;



- plan économique et financier.
- L'environnement minier artisanal dans les CRD de Kouroussa et Kérouané est totalement dégradé. Cette activité est un facteur de déforestation, de destruction des sols et des espèces animales ; elle provoque l'érosion, la destruction des berges, le déséquilibre des cours d'eau, et la pollution des eaux.
- Sur le plan social et institutionnel on note : une croissance incessante de la population largement analphabète chez les adultes, aggravée par un taux de scolarisation des enfants très faible. Une prédisposition au paludisme, aux maladies respiratoires, diarrhéiques et aux IST / VIH Sida, une insuffisance du personnel soignant, le manque d'infrastructure sanitaire, la proximité des habitations et la surpopulation. Le cadre institutionnel est peu efficace. L'application de la réglementation minière souffre de lacunes. Les moyens humains et un équipement pour assurer son application sont insuffisants ou inexistants. La compétence et l'efficacité des représentants locaux dans les CRD doivent être renforcées. Les responsabilités entre les autorités centrales et régionales manquent de clarté et demandent à être redéfinies. Le régime des redevances et des attributions des droits d'exploitation est à revoir.
- Les activités économiques sont diversifiées, les artisans sont à la fois mineurs, agriculteurs et souvent ils pratiquent l'élevage et la pêche. La préoccupation principale dans cette région est bien l'exploitation minière artisanale. Celle-ci est une réalité découlant d'une longue pratique ancestrale. Il faut noter une absence totale de financement dans le secteur.

La production minière artisanale manque de technologie appropriée et les revenus sont très faibles. Un réseau commercial existe et fonctionne relativement bien (diamant).

- **Les atouts du secteur**

L'exploitation minière artisanale (ASM) est une activité saisonnière qui ne peut entrer directement en concurrence avec les autres secteurs tels que l'Agriculture, l'Élevage et la Pêche. Elle pourrait être bénéfique par exemple à l'agriculture si un plan de restauration des terres exploitées par les artisans miniers était mis en place. Un tel plan serait un volet indispensable du développement durable (MED). Les gains réalisés dans l'activité minière pourraient rejaillir dans l'agriculture.

- L'organisation traditionnelle des chantiers peut servir d'ancrage aux activités d'optimisation et faciliter l'occupation. La faculté de la population à accepter une organisation externe à sa structure est certaine. Cette capacité à se regrouper en petites unités a été mise à profit dans d'autres secteurs notamment dans l'agriculture et peut être tentée dans le secteur minier.
- Dans le domaine strictement minier, le potentiel aurifère reste important : compte tenu du mode opératoire, l'exploitation sur un site ne concerne que 40 à 45% des réserves, la reprise rationnelle des anciens sites peut contribuer à optimiser la gestion durable des ressources naturelles.

- Le réseau de commercialisation peut être un des éléments du développement et doit être associé à un éventuel programme d'appui au secteur de la production.

Les acteurs de ce réseau ne sont pas insensibles à une démarche conduisant à une augmentation de leur propre chiffre d'affaire et certains pourraient intervenir dans la production.

- On constate parmi les plus nantis (les masters) l'existence de groupement. Les masters se réunissent et exploitent les parcelles communes. La répartition des gains se fait sur entente des parties intéressées.
- Certains masters utilisent les revenus obtenus de l'exploitation artisanale minière dans l'agriculture et l'élevage en se dotant de gros moyens (tracteurs et petits outillages).

### **Les vulnérabilités des populations**

Les impacts négatifs de cette activité dans le cadre général de la vie des populations, sur l'environnement social et géographique, sur la sécurité et la santé ont été bien identifiés, largement discutés et sont parfaitement connus. Les effets sont particulièrement néfastes pour les femmes et les enfants qui sont souvent les victimes du système. L'exploitation irrationnelle conduit à une grave dégradation de l'environnement physique et à un appauvrissement non contrôlé des ressources naturelles. L'installation parmi la population de toutes sortes de maladies suite au manque d'hygiène, de sécurité alimentaire et de soins.

### **Attentes de la population**

Il faut ajouter la nécessité fortement ressentie par la population d'améliorer ses conditions d'existence :

- réalisation ou amélioration des infrastructures sociales de base (Ecole, Santé) ;
  - accès à l'eau potable des zones (forages, puits) ;
  - désenclavement des zones de production (pistes) ;
  - appui au développement des organisations paysannes viables ;
  - appui au secteur artisanal minier, agricole et élevage ;
  - mise en application des mesures et dispositions de protection et de restauration des ressources naturelles dans les zones d'ASM ;
  - soutien aux initiatives privées (mise en place de système de crédit, appui technique, formation) ;
  - développement des infrastructures et équipements économiques (marché, décortiqueuse et moulin, four à pain).
- Les communautés sont conscientes de leur état de pauvreté. Elles développent des stratégies de collaboration dans le domaine de leurs activités. Elles constituent des groupes d'association aussi bien dans l'exploitation artisanale minière, dans l'agriculture que dans d'autres organisations à caractère social. Elles se font des prêts à court et long termes selon les clauses des ententes des parties pour advenir à leurs besoins.

Les leçons à tirer grâce à l'utilisation des moyens accélérés de recherche participative (MARP), c'est qu'il existe dans ces villages (Kiniero, Djirland, Banankoro) une réelle dynamique de développement à travers la prise de conscience de nombreux jeunes et la présence parmi eux de leaders d'opinion. Pour la réalisation d'actions communautaires (construction de l'école, poste de santé, puits ou forage), la mobilisation est totale, les parts sociales sont vite libérées.

Au cours de l'atelier, les participants des communautés rurales des CRD de Kiniero et de Banankoro ont hautement apprécié les bonnes relations de collaboration existant entre la Société Aurifère de Guinée (SAG), la Préfecture de Sigouri et les communautés villageoises. Elles ont souhaité que les voies et moyens soient explorés afin que les sociétés SEMAFO, AREDOR puissent participer aussi de manière significative aux efforts de développement de leurs communautés.

- Les atouts existants à travers AMED ont été mis à profit et permis la formalisation des projets dans le secteur ASM et l'identification d'alternatives des moyens d'existences durables. Ces projets ont été élaborés, discutés et adoptés par les communautés elles-mêmes pour une période de 3 ans. Les domaines d'activités sont :
  - secteur minier (ASM) qui demeure la principale activité
  - secteur agricole ;
  - secteur des infrastructures socio-économiques ;
  - secteur environnemental ;
  - secteur formation.

Pour une parfaite réussite de l'ensemble des actions définies, il s'avère nécessaire de noter que la mise en place et le renforcement des organisations paysannes restent et demeurent le support indispensable. (voir plan triennal et plan annuel assortis de micro-projet).

#### **4 - STRATEGIE POUR AMELIORER LES MOYENS D'EXISTENCE DURABLE**

L'enquête a permis de conclure sur trois types de stratégies adaptées à la lutte contre la pauvreté au sein des communautés minières artisanales.

##### **Stratégie I : Le renforcement des MED (moyens d'existence durable)**

Cette stratégie consiste à faire comprendre aux communautés qu'elles ne doivent compter que sur elles-mêmes, et sur leurs propres ressources pour l'amélioration de leur bien-être, la réduction de leur vulnérabilité, le développement de leur sécurité alimentaire, et surtout l'utilisation durable des moyens d'existence.

Il faut noter que les communautés utilisent actuellement des stratégies de survie qui comportent de grandes forces de mobilisation et de vie communautaire. Ces stratégies dites de subsistance sont essentielles pour soutenir la durabilité des actions et de leurs résultats.

Les perspectives pour parvenir aux résultats désirés dans un contexte MDE doivent s'accomplir en cernant de plus près les activités communautaires dans leur ensemble. Les stratégies doivent s'articuler autour des opérations de sensibilisation, de formation et d'alphabétisation fonctionnelle, d'animation sur l'état des lieux et des problèmes communautaires, de diagnostic participatif des stratégies. Cette stratégie permet d'asseoir la responsabilité directe des communautés et susciter leurs apports dans les actions.

### **Stratégie II : Consolidation et diversification des actions économiques**

L'activité artisanale minière (ASM) est la principale activité de la communauté et ne procure pas un revenu suffisant pour une meilleure qualité de vie. Ceci à cause de la précarité des moyens dont disposent les exploitants artisanaux de l'or et du diamant.

Cette stratégie consiste d'une part à soutenir les actions (appui technique, financier et institutionnel) qui instaurera une économie autogérée et de l'autre à encourager la diversification des actions économiques (agriculture, élevage, pêche). Elle permettra ainsi de développer dans les communautés villageoises la capacité des exploitants (de toutes les activités économiques) d'accéder à un mode de vie plus autonome et durable.

### **Stratégie III : Cadre d'appui du secteur minier industriel au développement communautaire**

Les ressources des compagnies minières contribuent au développement des infrastructures régionales.

Dans ce cadre, les meilleurs exemples sont la société Ashanti Gold Fields Guinée (SAG) et la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) qui ont financé la construction de centaines de kilomètres de routes et piste, de nombreux centres de santé, écoles et autres infrastructures sociales, de même que la disposition de micro-crédits aux populations locales.

Au cours de l'atelier de validation de l'étude faite par l'EUPD, les participants ont félicité les actions de la SAG à Sigiri et ont demandé aux sociétés AREDOR et SEMAFO de se servir de ce bel exemple, et cela grâce à la politique de soutien du secteur minier aux communautés villageoises, initié par le Gouvernement.

L'industrie minière peut être aussi une source de financement pour des activités du PACV dans les régions concernées. A son tour le PACV fournira l'assistance pour l'organisation des communautés et leur formation à la gestion des plans de développement financés par les compagnies minières.

La stratégie du Gouvernement est de favoriser et formaliser la relation entre les entreprises minières et les communautés au profit du développement économique des régions et de la lutte contre la pauvreté.

### **Attentes spécifiques de l'équipe guinéenne**

- 1- Le renforcement et la consolidation des moyens d'existence durable dans les zones d'exploitation minière et la promotion de l'approche MED dans la formulation et la mise en œuvre des projets de développement.
- 2- La réalisation d'études plus approfondies des conditions d'existence des populations dans les zones d'exploitations artisanales en particulier les mineurs artisanaux.
- 3- L'amélioration accrue des conditions de vie des femmes et des enfants dans ces zones à travers la promotion des activités génératrices de revenus autres que l'exploitation minière artisanale.
- 4- La protection des droits des enfants dans les mines et l'amélioration de leurs conditions de vie.
- 5- La protection et la gestion rationnelle intégrée et participative des ressources naturelles dans une perspective MED tout en prenant en compte les impératifs générationnels.

En conclusion, l'atelier a permis de comprendre que l'artisanat dans le secteur minier est une activité économique viable et socialement utile par laquelle il faut développer des activités alternatives qui s'appuieront sur le renforcement des moyens d'existence durable et qui permettront aux communautés de s'autogérer en vue d'un développement intégré en général et d'alléger les fardeaux des femmes en particulier afin qu'elles puissent jouer un plus grand rôle économique.

-----